

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Mardi le 15 mai 2018, se tenait à 19h30 une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire suppléant : Michel Paris

Messieurs les conseillers suivants: René Desrosiers, David Pelletier, Mathieu Pelletier, Roger Labrecque, formant quorum sous la présidence de M. le maire suppléant.

Le maire Maurice Chrétien et la conseillère Karène Langlois sont absents.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des séances du conseil mardi le 15 mai 2018 à 19h30 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Contrat pour l'entretien estival - saison 2018;
- 2- Résolution concernant l'organisation d'une fête pour la Semaine des municipalités;
- 3- Période de questions;
- 4- Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 19h30.

1- CONTRAT POUR L'ENTRETIEN ESTIVAL - SAISON 2018

2018-05-96

Proposé par Roger Labrecque

Appuyée par Mathieu Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **accorde le contrat de l'entretien estival pour la saison 2018** à Madame Rolande Martel selon les modalités établies au contrat et ce, pour un montant de \$3000 pour une période débutant le 20 mai 2018 et se terminant le 28 septembre 2018. La municipalité autorise le maire et / ou la directrice générale à signer le dit contrat.

2- RÉSOLUTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UNE FÊTE POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS

2018-05-97

Proposé par David Pelletier

Appuyé par Mathieu Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc organise un **déjeuner musical dimanche le 3 juin 2018** à la salle communautaire de Sainte-Jeanne-d'Arc et ce, **en collaboration avec le Club des 50 ans et plus**, dans le cadre de la Semaine des Municipalités; la municipalité déboursa les frais pour la musique.

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par René Desrosiers la fermeture de l'assemblée à 19h46.

Je, Michel Paris, maire suppléant, reconnais en signant le présent procès-verbal que ma signature apposée ci-dessous équivaut à la signature de toutes et chacune des résolutions du dit procès-verbal tel qu'exigé par l'article 142(2) du Code Municipal.

Michel Paris, maire suppléant

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière